

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	155 933		154 323		1 611	1,04
Total	155 933		154 323		1 611	1,04
MARGE SUR M/SES & MAT	-155 933		-154 323		-1 611	1,04
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-155 933		-154 323		-1 611	1,04
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-155 933		-154 323		-1 611	1,04
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	22 436				22 436	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-178 370		-154 323		-24 047	15,58





MS CONSEIL

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes

SAS 123CLUB PME 2017 MANON

94 Rue de la Victoire
75009 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAS 123CLUB PME 2017 MANON

Société par actions simplifiée au capital de 5.000.100 euros

Siège social : 94 Rue de la Victoire
75009 PARIS

RCS PARIS B 830 049 458

Ⓜ Ⓜ Ⓜ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

SAS 123CLUB PME 2017 MANON

Société par actions simplifiée au capital de 5.000.100 euros

Siège social : 94 Rue de la Victoire
75009 PARIS

RCS PARIS B 830 049 458

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 123CLUB PME 2017 MANON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 123CLUB PME 2017 MANON à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

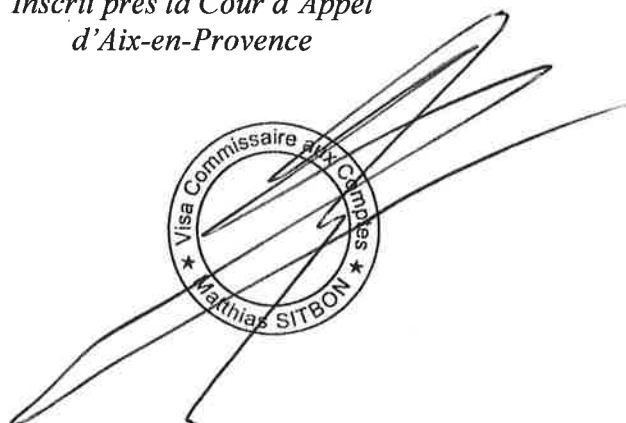
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 1^{er} septembre 2023

Pour la SARL MS CONSEIL
Matthias SITBON
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
d'Aix-en-Provence

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "Visa Commissaire aux Comptes" around the top edge and "Matthias SITBON" around the bottom edge, with two small stars on either side of the name. The signature is a cursive, stylized script that overlaps the stamp.

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 000 075		5 000 075	5 000 075
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 000 075		5 000 075	5 000 075
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 732
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	100 000		100 000	100 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	211 281		211 281	154 760
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	311 281		311 281	262 492
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 311 356		5 311 356	5 262 567



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000 100	5 000 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-684 620	-530 297
Résultat de l'exercice	-178 370	-154 323
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 137 111	4 315 480
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 142	5 419
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéficiaires</i>	22 436	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	22 436	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 141 667	941 667
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 174 245	947 086
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 311 356	5 262 567



Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	155 933		154 323		1 611	1,04
Total	155 933		154 323		1 611	1,04
MARGE SUR M/SES & MAT	-155 933		-154 323		-1 611	1,04
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-155 933		-154 323		-1 611	1,04
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-155 933		-154 323		-1 611	1,04
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	22 436				22 436	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-178 370		-154 323		-24 047	15,58



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 123 CLUB PME 2017 MANON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 311 356 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 178 370 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations financières

Principes d'évaluation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritères prenant en compte l'actif net comptable des sociétés ainsi que leurs perspectives de développement. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Droits d'option

La société a signé avec certains associés de filiales des contrats d'options d'achat au bénéfice de tiers pour certaines de ses participations.

Ces options d'achat ont fait l'objet de primes attendu moyennant un total d'environ 1 141K€, enregistrées au passif du bilan.

Les modalités de mise en œuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour les dites participations.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 000 075			5 000 075
Total	5 000 075			5 000 075
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				5 000 075

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
RESIDENCE MANON	5 000	-437	99,999	5 000	5 000			3 880	24	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 100 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	100 000	100 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	100 000	100 000	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	100 000
Total	100 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 100,00 euros décomposé en 5 000 100 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 174 245 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 142	10 142		
Dettes fiscales et sociales	22 436	22 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 141 667	1 141 667		
Produits constatés d'avance				
Total	1 174 245	1 174 245		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 267
Total	5 267

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00
Nombre d'actions ordinaires	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-162 643,52	-154 445,16	-154 293,30	-154 322,70	-155 933,26
Impôts sur les bénéfices	31 606,00	19 467,00	7 842,00		22 436,25
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-194 249,52	-173 912,16	-162 135,30	-154 322,70	-178 369,51
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,04	-0,03	-0,03	-0,03	-0,04
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,04	-0,03	-0,03	-0,03	-0,04
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 000 075		5 000 075	5 000 075
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 000 075		5 000 075	5 000 075
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				7 732
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	100 000		100 000	100 000
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	211 281		211 281	154 760
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	311 281		311 281	262 492
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 311 356		5 311 356	5 262 567



CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000 100	5 000 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-684 620	-530 297
Résultat de l'exercice	-178 370	-154 323
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 137 111	4 315 480
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 142	5 419
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	22 436	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	22 436	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 141 667	941 667
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	1 174 245	947 086
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	5 311 356	5 262 567



123 Club PME 2017 MANON

Société par actions simplifiée au capital 5000 100 euros

Siège social : 94, rue de la Victoire – 75009 Paris

830 049 458 RCS Paris

PROCES-VERBAL DE LA CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES

DU 29 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le 29 septembre,

Je soussigné Xavier Anthonioz Rossiaux représentant de la société 123 Investment Managers, Président de la société Club PME 2017 MANON (ci-après, la « Société »), a établi le présent procès-verbal constatant le résultat de la consultation écrite effectuée par courrier adressé le 18 septembre 2023 à chaque associé et portant sur les points suivants :

ORDRE DU JOUR

- Examen du rapport de gestion établi par le Président ;
- Examen du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, établis par le Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le cabinet MS CONSEIL, Commissaire aux comptes titulaire, a été avisé de cette consultation par lettre recommandée avec accusé réception en date du 18 septembre 2023.

Les documents suivants ont été mis à la disposition des associés au siège social et sur le site internet de la Société :

- Les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Les rapports du Commissaire aux comptes ;

Les associés devaient adresser leur bulletin de vote au siège social dans le délai fixé par la lettre de consultation, à savoir avant ce jour.

22 associés ont adressé leur bulletin de vote au siège social dans ledit délai.

En conséquence, lesdits associés, qui détiennent 925 742 actions sur les 5 000 100 actions émises par la Société, ont pu valablement exprimer leur vote.

Les bulletins de vote demeureront annexés au présent procès-verbal.

Les résolutions soumises à l'approbation des associés ont fait l'objet des votes ci-après consignés.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent les comptes annuels, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été communiqués, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.



Les associés prennent acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39 alinéa 4 du Code général des impôts.

En conséquence, les associés donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution a obtenu les votes suivants :

- Pour l'adoption : 925 742 voix ;
- Contre l'adoption : 0 voix ;
- Abstention : 0 voix.

En conséquence, la résolution a été adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

Les associés décident d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 178 370 euros en totalité au compte « Report à nouveau », qui s'élèvera ainsi à (862 990) euros.

Conformément à la loi, les associés prennent acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre du dernier exercice.

Cette résolution a obtenu les votes suivants :

- Pour l'adoption : 925 742 voix ;
- Contre l'adoption : 0 voix ;
- Abstention : 0 voix.

En conséquence, la résolution a été adoptée

TROISIEME RESOLUTION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, ratifient les conventions de cette nature conclues au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution a obtenu les votes suivants :

- Pour l'adoption : 925 742 voix ;
- Contre l'adoption : 0 voix ;
- Abstention : 0 voix.

En conséquence, la résolution a été adoptée

QUATIEME RESOLUTION

Les associés donnent tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution a obtenu les votes suivants :

- Pour l'adoption : 925 742 voix ;
- Contre l'adoption : 0 voix ;
- Abstention : 0 voix.

En conséquence, la résolution a été adoptée

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président,
123Investment Managers
M. Xavier Anthoinoz Rossiaux



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 123 CLUB PME 2017 MANON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 5 311 356 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 178 370 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations financières

Principes d'évaluation

La valeur brute des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur d'inventaire des titres de participation repose sur une approche multicritères prenant en compte l'actif net comptable des sociétés ainsi que leurs perspectives de développement. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Droits d'option

La société a signé avec certains associés de filiales des contrats d'options d'achat au bénéfice de tiers pour certaines de ses participations.

Ces options d'achat ont fait l'objet de primes attendu moyennant un total d'environ 1 141K€, enregistrées au passif du bilan.

Les modalités de mise en œuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour les dites participations.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	5 000 075			5 000 075
Total	5 000 075			5 000 075
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				5 000 075

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
RESIDENCE MANON	5 000	-437	99,999	5 000	5 000			3 880	24	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBA SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 100 000 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	100 000	100 000	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	100 000	100 000	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	100 000
Total	100 000

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000 100,00 euros décomposé en 5 000 100 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 174 245 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 142	10 142		
Dettes fiscales et sociales	22 436	22 436		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 141 667	1 141 667		
Produits constatés d'avance				
Total	1 174 245	1 174 245		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	5 267
Total	5 267

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00
Nombre d'actions ordinaires	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00	5 000 100,00
Opérations et résultats :					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-162 643,52	-154 445,16	-154 293,30	-154 322,70	-155 933,26
Impôts sur les bénéfices	31 606,00	19 467,00	7 842,00		22 436,25
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-194 249,52	-173 912,16	-162 135,30	-154 322,70	-178 369,51
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,04	-0,03	-0,03	-0,03	-0,04
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,04	-0,03	-0,03	-0,03	-0,04
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					